

ETATS FINANCIERS
ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020



Mars 2021

ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

BANQUE CENTRALE DE TUNISIE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Exprimé en dinar tunisien)

Actif	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Encaisse-or	1	675 334 410	569 491 253
Souscriptions aux organismes internationaux	2	2 371 793	2 371 793
Position de réserve au FMI	3	482 259 693	506 101 907
Avoirs et placements en DTS	4	50 801 338	33 376 336
Avoirs en devises	5	23 430 104 961	19 722 387 797
Concours aux banques liés aux opérations de politique monétaire	6	6 310 000 000	8 995 000 000
Titres achetés dans le cadre des opérations d'open market	7	3 321 002 893	1 955 947 547
Avance à l'Etat relative aux souscriptions aux Fonds Monétaires	8	2 278 110 873	2 384 702 113
Facilités accordées à l'Etat	9	2 810 000 000	-
Portefeuille-titres de participation	10	61 661 303	57 467 327
Immobilisations	11	129 403 816	126 009 497
Débiteurs divers	12	46 618 474	40 011 215
Comptes d'ordre et à régulariser	13	106 631 970	165 323 916
Total de l'Actif		<u>39 704 301 524</u>	<u>34 558 190 701</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

BANQUE CENTRALE DE TUNISIE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Exprimé en dinar tunisien)

Passif et Capitaux Propres	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Passif			
Billets et monnaies en circulation	14	15 749 416 699	13 508 362 952
Comptes courants des banques et des établissements financiers		335 614 698	281 734 236
Compte central du Gouvernement	15	4 487 941 937	1 306 050 686
Comptes spéciaux du Gouvernement	16	1 707 478 623	1 446 215 071
Allocations de droits de tirage spéciaux	17	1 054 858 050	1 058 185 096
Comptes courants en dinars des organismes étrangers	18	1 683 562 014	1 763 691 849
Engagements envers les banques liés aux opérations de politique monétaire	19	25 000 000	120 000 000
Engagements en devises envers les I.A.T	20	6 768 821 374	7 271 650 393
Comptes étrangers en devises	21	330 856 396	201 120 443
Autres engagements en devises	22	2 316 050 000	2 271 287 500
Valeurs en cours de recouvrement	23	5 497 022	7 543 600
Ecarts de conversion et de réévaluation	24	2 941 108 105	3 013 947 082
Créditeurs divers	25	174 163 426	142 174 801
Comptes d'ordre et à régulariser	26	804 734 687	764 940 246
Total du Passif		<u>38 385 103 031</u>	<u>33 156 903 955</u>
Capitaux propres	27		
Capital		6 000 000	6 000 000
Réserves		691 494 156	346 130 494
Autres capitaux propres		-	-
Total des Capitaux Propres avant Résultat de l'exercice		<u>697 494 156</u>	<u>352 130 494</u>
Résultat de l'exercice		621 704 337	1 049 156 252
Total des Capitaux Propres avant affectation		<u>1 319 198 493</u>	<u>1 401 286 746</u>
Total du Passif et des Capitaux Propres		<u>39 704 301 524</u>	<u>34 558 190 701</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

BANQUE CENTRALE DE TUNISIE

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
	28		
Engagements et garanties donnés		31 745 518 903	33 005 776 986
Engagements de garantie donnés dans le cadre d'emprunts extérieurs		31 653 320 503	32 420 474 414
Emprunts obligataires		22 766 042 461	25 547 257 048
Autres emprunts extérieurs		8 887 278 042	6 873 217 366
Engagements donnés sur opérations de refinancement		92 198 400	585 302 572
Devises à livrer sur opérations de swaps de change		92 198 400	585 302 572
Engagements et garanties reçus		6 067 959 201	9 336 470 815
Engagements reçus sur opérations de refinancement		93 599 146	609 616 820
Dinars à recevoir sur opérations de swaps de change		92 064 000	601 470 400
Reports sur opérations de swaps de change		1 535 146	8 146 420
Garanties reçues en couverture des opérations de refinancement		5 963 113 212	8 721 814 532
Créances courantes		3 260 846 308	5 291 761 253
Bons du Trésor assimilables		2 702 266 904	3 430 053 279
Autres engagements reçus		11 246 843	5 039 463
Cautions provisoires reçues		1 047 690	918 000
Cautions définitives reçues		10 199 153	4 121 463
Autres engagements		4 496 222	4 503 012
Billets de banque confisqués et consignés à la BCT		4 496 222	4 503 012

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

BANQUE CENTRALE DE TUNISIE

ETAT DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Produits			
Produits des opérations d'intervention sur le marché monétaire	29	797 342 501	1 201 815 729
Intérêts sur placements à terme en devises	30	101 531 810	149 953 427
Autres produits sur opérations en devises	31	50 934 343	86 756 220
Produits sur opérations avec les organismes internationaux	32	1 546 765	4 695 075
Intérêts perçus sur les comptes des banques et des établissements financiers		976 996	1 320 138
Produits divers	33	8 056 142	9 247 801
Reprise de provisions pour risques et charges		1 265 129	5 574 593
<u>Total des produits</u>		<u>961 653 686</u>	<u>1 459 362 983</u>
Charges			
Charges des opérations d'intervention sur le marché monétaire	34	10 180 528	31 659 808
Intérêts payés sur opérations en devises	35	32 280 731	72 640 002
Autres charges sur opérations en devises	36	58 941 566	36 514 267
Charges sur opérations avec les organismes internationaux	37	3 194 560	9 942 186
Charges diverses		264 458	613 445
Charges de personnel	38	98 904 761	96 050 844
Charges générales d'exploitation	39	28 646 446	25 829 608
Charges de fabrication des billets et monnaies	40	51 650 411	6 617 801
Dotations aux amortissements des immobilisations		6 400 467	7 311 069
Dotations aux provisions et résultat de correction de valeurs sur les titres de participation		116 539	2 268 618
Dotations aux provisions pour risques et charges	41	49 368 882	120 759 083
<u>Total des charges</u>		<u>339 949 349</u>	<u>410 206 731</u>
<u>Résultat de l'exercice</u>		<u>621 704 337</u>	<u>1 049 156 252</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Notes aux Etats Financiers de la Banque Centrale de Tunisie

Arrêtés au 31 décembre 2020

I - Cadre juridique et référentiel comptable

Les états financiers de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) sont élaborés en conformité avec les dispositions de la loi n°2016-35 du 25 avril 2016 portant fixation du statut de la Banque Centrale de Tunisie, d'une part, et le Système Comptable Tunisien, tout en tenant compte des spécificités de l'activité de la BCT, d'autre part.

Les états financiers de la BCT comprennent

- le bilan,
- l'état des engagements hors bilan,
- l'état de résultat, et
- les notes aux états financiers.

II - Principes comptables et règles d'évaluation

1) Encaisse-or

Les avoirs en or de la BCT sont constitués de lingots et de pièces commémoratives. Les avoirs sous forme de lingots sont réévalués le dernier jour ouvrable de chaque mois au cours du marché en utilisant le fixing de Londres du matin. La plus-value latente résultant de cette réévaluation est constatée au passif du bilan dans un compte d'écarts de réévaluation. Elle ne peut en aucun cas être constatée dans les résultats de la Banque. La moins-value latente est constatée au débit du compte précité.

A la clôture de l'exercice comptable, le solde débiteur éventuel du compte sus-indiqué est constaté comme charge de l'exercice.

Les avoirs en or sous forme de pièces commémoratives sont évalués au cours officiel établi à 0,6498475 dinar pour un gramme d'or fin; cours en application depuis le 19 août 1986, en vertu du décret n° 86-785 du 18 août 1986.

2) Actifs et passifs en devises

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dinar, à la date d'arrêté, aux «taux de référence comptable» qui représentent les cours moyens ($[\text{cours achat} + \text{cours vente}] / 2$) fixés par la BCT le jour même de l'arrêté.

Les pertes et les gains latents, résultant des réévaluations quotidiennes, sont comptabilisés dans le compte «*écarts de conversion*». Seules les pertes latentes nettes sont constatées, en fin d'exercice, dans le résultat.

Les «*taux de référence comptable*» des principales devises se présentent, en fin d'exercice, comme suit :

	2020	2019
Euro	3,29280000	3,14095000
Dollar des Etats Unis	2,67860000	2,80325000
Livre Sterling	3,65535000	3,67675000
Franc Suisse	3,04081000	2,89656500
Dollar canadien	2,10095000	2,14800000
Dirham des Emirats Arabes Unis	0,72924500	0,76318000
Riyal Saoudien	0,71397500	0,74728500
Yen Japonais	0,02597475	0,02580000
Droits de Tirage Spéciaux	3,86712500	3,87932200

3) *Prise en compte des produits et des charges*

3.1 La constatation des produits et des charges obéit à la convention de la périodicité et à celle de rattachement des charges aux produits. Ainsi, lorsque des produits sont comptabilisés au cours d'un exercice, toutes les charges ayant concouru à la réalisation de ces produits sont déterminées et rattachées à ce même exercice.

3.2 Les produits et les charges découlant des opérations en monnaies étrangères sont convertis en dinar aux taux de change en vigueur le jour de leur réalisation.

3.3 A la clôture de l'exercice, le solde du compte «*écarts de conversion*» est traité, selon le cas, comme suit :

- **Si le solde est débiteur** : le montant total du solde est comptabilisé comme charge de l'exercice;
- **Si le solde est créditeur** : le montant total du solde, représentatif de gains non réalisés, demeure constaté dans le compte «*écarts de conversion*».

3.4 Sont constatées en résultat, comme gains ou pertes de change réalisés, les différences qui se dégagent entre les taux de change en vigueur le jour des transactions et les taux de référence comptable fixés le dernier jour ouvrable du mois précédant celui où ont eu lieu lesdites transactions.

4) *Immobilisations*

La comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles, s'effectue par l'application de la règle du «*coût historique*».

A l'exception des terrains et des œuvres d'art, les immobilisations sont amortissables d'une manière linéaire sur la durée de vie estimée de l'immobilisation et ce, par l'application des taux usuels pour chaque catégorie de bien immobilisé. Pour certains équipements spécifiques à la BCT tels que les équipements de la caisse, la durée de vie et le taux d'amortissement appliqués sont déterminés par référence à l'expérience de leurs utilisateurs.

Les immobilisations corporelles sont composées, notamment, des terrains, des constructions, des équipements techniques, du matériel informatique, des équipements de la caisse, du matériel de transport et des équipements de bureau.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement des logiciels informatiques.

Les délais d'amortissement retenus, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivants :

Immobilisations	Durées
Logiciels	3 ans
Constructions	20 ans
Matériels et mobiliers de bureau	Entre 3 et 10 ans
Matériels de transport	Entre 5 et 7ans
Matériels informatiques	3 ans
Matériels de reprographie	3 ans
Equipements de caisse	Entre 5 et 10 ans
Agencements et Aménagements	Entre 3 et 20 ans
Installations techniques	Entre 3 et 10 ans
Matériels et équipements techniques	Entre 3 et 10 ans

5) Titres en devises

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés, dès leur acquisition, en fonction de l'intention de leur détention, dans l'une des catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement ou titres d'investissement.

Le portefeuille-titres de transaction : est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance c'est à dire dans un délai ne dépassant pas trois mois et dont le marché de négociation est jugé liquide. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins-values découlant de l'évaluation à chaque date d'arrêté des comptes au prix de marché sont comptabilisées en résultat.

Le portefeuille-titres d'investissement : Les titres d'investissement sont des titres acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leurs échéances. Ils sont inscrits au bilan selon les règles suivantes :

- ✓ ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,

- ✓ les différences dégagées entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement (décote ou prime) sont amorties d'une manière linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres,
- ✓ les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées,
- ✓ les moins-values latentes ne sont constatées que s'il existe un risque probable de défaillance de l'émetteur ou lorsqu'il existe une forte probabilité que la Banque ne conserve pas les titres jusqu'à l'échéance.

Le portefeuille-titres de placement : est composé des titres acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à trois mois à l'exception des titres que la Banque a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition des titres d'investissement. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- ✓ ils sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition,
- ✓ les différences dégagées entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement (décote ou prime) sont amorties d'une manière linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres,
- ✓ les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché de ces titres, font l'objet de provisions pour dépréciation de titres. Cependant, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

6) Titres en dinar

Les titres en dinar achetés dans le cadre des opérations d'open market, sont évalués au prix du marché à la date de clôture du bilan. Les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et le prix de marché des titres donnent lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation de titres. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

7) Portefeuille-titres de participation

Le portefeuille-titres de participation de la BCT est composé des actions qu'elle a souscrites dans le cadre de l'article 36 de ses statuts et qui représentent les parts lui revenant dans le capital de certains organismes et entreprises non-résidents ainsi que des entreprises résidentes ayant pour objet la gestion de services bancaires communs. Ces actions sont comptabilisées au prix de leur acquisition.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation du portefeuille à la valeur d'usage.

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les actions attribuées gratuitement et n'ayant pas donné lieu à un flux financier, ne sont pas comptabilisées.

8) Opérations avec le Fonds Monétaire International et le Fonds Monétaire Arabe

8-1 Opérations avec le FMI

8-1-1 Les souscriptions

Les souscriptions afférentes à la quote-part régulièrement approuvée par l'Etat Tunisien au capital du FMI, tant pour la partie payable en devises que pour la partie payable en dinar tunisien, sont effectuées par la BCT, en sa qualité d'agent financier de l'Etat, au moyen d'une avance au Trésor. Ainsi, ces souscriptions apparaissent à l'actif du bilan de la BCT en tant qu'avance à l'Etat. Son montant est égal à la contrevaletur en dinars du montant de la souscription exprimé en Droits de Tirage Spéciaux.

Du côté du passif, la partie de la quote-part souscrite en dinars est constatée au crédit du compte n°1 du FMI. Elle fait l'objet d'un réajustement annuel pour tenir compte de l'évolution du taux de change du DTS par rapport au dinar tunisien et ce, par référence aux cours fixés par le FMI le 30 avril de chaque année. En cas de dépréciation du dinar par rapport au DTS, cette opération de réajustement se traduit par une augmentation du solde créditeur du compte n°1 du FMI, du côté du passif, et par une augmentation de l'Avance à l'Etat, du côté de l'actif. Des opérations de sens inverses sont enregistrées en cas d'appréciation du dinar.

Quant à la partie de la quote-part souscrite en devises, elle apparaît également sous la rubrique de l'actif « Position de réserve au FMI », en sus de la rubrique « Avance à l'Etat » comme ci-dessus indiqué, et ce, pour mettre en exergue cette rubrique en tant que composante des réserves internationales. A cet effet, un compte de contrepartie, logeant le même montant, est prévu au passif du bilan parmi les comptes d'ordre.

Comptabilisée en dinar tunisien, la position de réserve fait l'objet d'un réajustement annuel pour tenir compte de l'évolution du taux de change du DTS par rapport au dinar tunisien et ce, par référence aux cours fixés par le FMI le 30 avril de chaque année. La plus-value latente qui en résulte est constatée au passif du bilan dans un compte d'écarts de réévaluation et ce, en application des dispositions de l'alinéa 5 de l'article 78 de la loi n° 2016-35 du 25 avril 2016 portant fixation du statut de la BCT.

8-1-2 Les facilités de crédit

Les facilités de crédit contractées auprès du FMI sont enregistrées sur les livres de la BCT au bilan ou en hors bilan selon que ces facilités sont destinées à la BCT comme aide à la balance des paiements ou au Gouvernement Tunisien comme appui budgétaire.

- Les facilités accordées à la BCT

Les engagements afférents à ces facilités sont constatés au passif du bilan de la BCT dans le compte n°1 du FMI pour leur contrevaletur en dinars tunisiens et ce, par l'application du cours DTS/TND fixé par le FMI le 30 avril de chaque année.

L'encours de ces engagements est réévalué annuellement par l'application du nouveau cours ci-dessus mentionné.

La plus-value latente qui en résulte est constatée, dans le même compte d'écart de réévaluation qui enregistre la plus-value latente découlant de la réévaluation de la position de réserve au FMI.

- Les facilités accordées au Gouvernement Tunisien

Les engagements afférents à ces facilités sont constatés en hors bilan dans un compte titres au nom du FMI pour leur contrevaletur en dinars tunisiens et ce, par l'application du cours DTS/TND fixé par le FMI le 30 avril de chaque année.

L'encours de ces engagements est réévalué annuellement par l'application du nouveau cours ci-dessus mentionné.

Cette réévaluation n'impacte ni le bilan, ni le résultat d'exploitation de la BCT.

8-1-3 Constatation des intérêts, commissions et rémunérations afférents aux opérations et transactions avec le FMI

A l'exception des facilités de crédit destinées à l'appui budgétaire de l'Etat, tous les intérêts, commissions et rémunérations afférents aux opérations et transactions avec le FMI sont enregistrés, selon le cas, comme charge ou produit et impactent, de ce fait, le résultat d'exploitation de la BCT et ce, en application des dispositions de la loi n°77-71 du 7 décembre 1977, fixant les relations entre la Banque Centrale de Tunisie d'une part et le Fonds Monétaire International et le Fonds Monétaire Arabe d'autre part.

8-2 Opérations avec le FMA

8-2-1 Les souscriptions

Les souscriptions afférentes à la quote-part régulièrement approuvée par l'Etat Tunisien au capital du FMA, tant pour la partie payable en devises que pour la partie payable en dinar tunisien, sont effectuées par la BCT, en sa qualité d'agent financier de l'Etat, au moyen d'une avance au Trésor. Ainsi, ces souscriptions apparaissent à l'actif du bilan de la BCT en tant qu'avance à l'Etat. Son montant est égal à la contrevaletur en dinars du montant de la souscription exprimé en Dinars Arabes de Compte (DAC)¹.

Du côté du passif, la partie de la quote-part souscrite en dinars est constatée au crédit du compte du FMA ouvert en dinars sur les livres de la BCT. Elle fait l'objet d'un

¹ DAC= 3DTS¹

réajustement annuel pour tenir compte de l'évolution du taux de change du DAC par rapport au dinar tunisien et ce, par référence aux cours DTS fixés par le FMI à la fin du mois de décembre de chaque année.

En cas de dépréciation du dinar par rapport au DTS, cette opération de réajustement se traduit par une augmentation du solde créditeur du compte en dinars du FMA, du côté du passif, et par une augmentation de l'Avance à l'Etat, du côté de l'actif. Des opérations de sens inverses sont enregistrées en cas d'appréciation du dinar.

En outre, et afin de refléter la valeur réelle de l'avance à l'Etat au titre de la souscription au capital du FMA comme le prévoient les dispositions de l'article 2 de la loi n°77-71 susvisée, la partie souscrite en devises est réévaluée au cours DTS/TND fixé par le FMI à la fin du mois de décembre. Cette opération de réajustement se traduit par une augmentation de l'Avance à l'Etat, du côté de l'actif, et la constatation d'une plus-value latente dans un compte de réévaluation, du côté du passif, et ce, en cas de dépréciation du dinar par rapport au DTS. Des opérations de sens inverses sont enregistrées en cas d'appréciation du dinar.

8-2-2 Les facilités de crédit

Les facilités de crédit contractées par la BCT auprès du FMA sont enregistrées sur les livres de la Banque au passif de son bilan.

En ce qui concerne les facilités de crédit contractées par le Gouvernement Tunisien, seuls les flux financiers découlant des tirages, des règlements des intérêts et des commissions, et des remboursements des échéances en principal, sont constatés sur les livres de la BCT. Aucun engagement à ce titre n'est constaté par la BCT, ni au bilan, ni en hors bilan.

8-2-3 Constatation des intérêts et commissions afférents aux opérations et transactions avec le FMA

A l'exception des facilités de crédit contractées par le Gouvernement Tunisien, tous les intérêts et commissions afférents aux opérations et transactions avec le FMA sont enregistrés comme charge et impactent, de ce fait, le résultat d'exploitation de la BCT et ce, en application des dispositions de la loi n°77-71 du 7 décembre 1977, fixant les relations entre la Banque Centrale de Tunisie d'une part et le Fonds Monétaire International et le Fonds Monétaire Arabe d'autre part.

9) Comptabilisation des emprunts extérieurs pour le compte de l'Etat ou des intermédiaires agréés tunisiens

Sont enregistrés en hors bilan :

- les emprunts obligataires émis par la Banque Centrale de Tunisie pour le compte du Gouvernement Tunisien sur les marchés financiers internationaux,

- les emprunts extérieurs de l'Etat contractés dans le cadre de la coopération économique bilatérale et gérés par la BCT pour le compte de l'Etat tout en signant des engagements envers la partie étrangère (banque ou institution financière étrangère) pour le règlement des échéances y afférentes,
- les tranches des crédits contractés auprès du FMI, destinés à l'appui budgétaire à l'Etat, et
- les emprunts extérieurs contractés par la BCT et rétrocédés aux intermédiaires agréés tunisiens.

Les engagements nés des emprunts sus-indiqués sont considérés comme des engagements par signature et ce, en application de la convention comptable de la «prééminence du fond sur la forme», sachant que les engagements financiers de la Banque Centrale, issus des emprunts cités ci-dessus, leur correspondent des engagements similaires de la part de l'Etat ou de l'intermédiaire agréé tunisien pour le remboursement de toutes les échéances des emprunts concernés ainsi que le règlement de toutes les charges financières y afférentes.

10) Circulation fiduciaire

La Banque Centrale exerce, pour le compte de l'Etat, le privilège exclusif d'émettre en Tunisie des billets de banque et des pièces de monnaie.

Le montant des billets et monnaies en circulation, figurant au passif du bilan de la BCT, est obtenu par différence entre le montant des billets et monnaies émis et le montant des billets et monnaies qui se trouvent dans les caisses de la BCT (siège et succursales).

11) Facilités accordées à l'Etat

Les facilités accordées à l'Etat, à titre exceptionnel, dans le but de financer une partie du déficit budgétaire causé par les retombées de la crise COVID-19 sont comptabilisées et évaluées à la valeur nominale.

12) Fiscalité

La Banque Centrale est soumise au régime fiscal de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, conformément aux dispositions de l'article 72 de ses statuts. Elle est ainsi exonérée de l'impôt sur les sociétés.

13) Parties liées

Sont considérées comme parties liées :

- le Gouverneur,
- le Vice-Gouverneur,
- le Secrétaire Général, et
- les membres du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration, autres que le Gouverneur et le Vice-Gouverneur, perçoivent des jetons de présence imputés sur le budget de la Banque et dont le montant est fixé par décret gouvernemental sur proposition du Gouverneur.

Le traitement et les avantages du Gouverneur, du Vice-Gouverneur et du Secrétaire Général sont fixés par le Conseil d'Administration. Ils sont à la charge de la Banque.

14) Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des présents états financiers.

III - Explications détaillées des postes des états financiers

Note 1 : Encaisse-or

Ce poste renferme les avoirs en or de la Banque qui s'élèvent à 6,8 tonnes d'or fin au 31 décembre 2020, se répartissant comme suit :

	2020		2019	
	En grammes	En dinars	En grammes	En dinars
Encaisse-or	6 833 551	675 334 410	6 788 434	569 491 253
Lingots	4 135 982	673 581 403	4 135 982	567 767 565
* Dans les caisses de la Banque	2 729 950	444 596 593	2 729 950	374 754 297
* En dépôt chez la Banque d'Angleterre	1 406 032	228 984 810	1 406 032	193 013 268
Pièces commémoratives	2 697 569	1 753 007	2 652 452	1 723 688

Les avoirs en lingots d'or sont évalués au cours du marché à la fin du mois de décembre, en utilisant le fixing de Londres du matin. L'augmentation de 105,8 MDT de ces avoirs est principalement expliquée par l'évolution du cours de l'once d'or fin.

En effet, le cours de l'once a grimpé de USD 1.523 (ou 48,97 USD le gramme d'or fin) à fin décembre 2019 à USD 1.891,1 (ou 60,80 USD le gramme d'or fin) un an plus tard, compensant ainsi le fléchissement du cours de dollar par rapport au dinar qui a reculé de 4,4% en revenant de 2,80325 à 2,6786 d'une fin d'année à l'autre.

Vu leurs caractéristiques spécifiques, les pièces commémoratives ne font pas l'objet de réévaluation au prix du marché et demeurent valorisées au cours officiel de 0,6498475 dinar pour 1 gramme d'or fin.

Il est à noter que l'augmentation de la quantité des pièces commémoratives de 45.117 grammes est exclusivement expliquée par l'intégration de 2.665 pièces en or, précédemment comptabilisées dans le compte « valeurs en dépôt », dans l'encaisse-or de la Banque.

Note 2: Souscriptions aux organismes internationaux

Le montant enregistré au sein de cette rubrique, représente le total des sommes réglées par la BCT au profit de certains organismes financiers internationaux, au titre des quotes-parts souscrites en or ou en devises par la Tunisie au capital desdits organismes et ce, en vertu de lois promulguées en la matière, autorisant la Banque Centrale de Tunisie à enregistrer lesdites quotes-parts à l'actif de son bilan.

La date de la dernière opération effectuée dans ce cadre, remonte à l'année 1969 ; l'Etat a, depuis, pris en charge toutes les opérations de souscriptions, aussi bien en monnaie locale qu'en devises.

Il s'agit des organismes ci-après :

	(En dinars)	
	2020*	2019*
Souscriptions aux organismes internationaux	2 371 793	2 371 793
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	215 408	215 408
Association Internationale de Développement	87 202	87 202
Société Financière Internationale	76 808	76 808
Banque Africaine de Développement	1 992 375	1 992 375

* Il s'agit de la contre-valeur en TND, aux cours de change historiques, des montants souscrits en or ou en devises.

Note 3 : Position de réserve au FMI

Le montant enregistré sous cette rubrique (482,3 MDT)², représente la contre-valeur en dinars de la partie souscrite en devises (121,8 millions de DTS) de la quote-part de la Tunisie au capital du FMI. Elle représente la différence entre le montant total de la quote-part de la Tunisie (545,2 millions de DTS) et les avoirs en dinar du FMI, logés dans son compte n°1 ouvert sur les livres de la BCT, à l'exclusion des avoirs provenant du recours aux crédits du FMI.

Au même titre que les avoirs en devises, la position de réserve au FMI fait partie des réserves internationales de la Tunisie.

La position de réserve au FMI s'analyse comme suit :

	2020		2019	
	En DTS	En dinars	En DTS	En dinars
Position de réserve au FMI	121 779 253	482 259 693	121 779 253	506 101 907
Quota FMI	545 200 000	2 159 054 008	545 200 000	2 265 794 483
Solde global du compte n° 1 du FMI	(423 420 747)	(1 676 794 315)	(423 420 747)	(1 759 692 576)

² 1TND= 0,252518 DTS selon la cotation du FMI en vigueur depuis le 30 avril 2020

Note 4 : Avoirs et placements en DTS

Ce poste regroupe:

- le solde du compte en DTS ouvert au nom de la BCT sur les livres du FMI. A fin décembre 2020, ce solde s'élevait à 10,8 millions de DTS, soit l'équivalent, à cette même date, de 41,7 millions de dinars³.
- le montant en DTS représentant la contribution de la BCT au fonds fiduciaire FRPC⁴- PPTTE⁵ administré par le FMI, pour un taux annuel de 0,5% et une maturité de vingt ans échéant en mars 2021. Le montant de cette contribution s'élève à 2,4 millions de DTS, soit l'équivalent de 9,1 millions de dinars.

(En dinars)

	2020	2019	Variations
<u>Avoirs et placements en droits de tirage spéciaux</u>	<u>50 801 338</u>	<u>33 376 336</u>	<u>17 425 002</u>
Avoirs en droits de tirage spéciaux	41 668 716	24 214 910	17 453 806
Placements en DTS	9 132 622	9 161 426	-28 804

Les opérations enregistrées sur le compte en DTS ouvert au nom de la BCT sur les livres du FMI sont détaillées comme suit :

(En DTS)

	2020	2019
<u>Avoirs en DTS</u>	<u>10 775 115</u>	<u>6 242 047</u>
<i>Solde Initial</i>	<i>6 242 047</i>	<i>18 097 831</i>
Remboursement échéances en principal (crédits FMA)	(41 041 629)	(24 154 869)
Règlement échéances en intérêts (crédits FMI et FMA)	(31 564 797)	(33 660 278)
Rémunérations perçues	408 017	1 938 173
Commissions payées	(3 268 523)	(5 978 810)
Acquisition de DTS	80 000 000	50 000 000

Note 5: Avoirs en devises

Les avoirs en devises se décomposent comme suit :

(En dinars)

	2020	2019	Variations
<u>Avoirs en devises</u>	<u>23 430 104 961</u>	<u>19 722 387 797</u>	<u>3 707 717 164</u>
Avoirs en billets de banque étrangers	566 381 701	1 498 323 671	-931 941 970
Avoirs à vue	3 047 549 180	2 686 893 479	360 655 701
Avoirs en chèques étrangers	169 784	168 006	1 778
Avoirs en dépôts	6 178 063 315	9 714 482 978	-3 536 419 663

³ 1 DTS=3,867125 TND au 31/12/2020.

⁴ Fonds Fiduciaire pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance.

⁵ Pays Pauvres Très Endettés

Titres	13 035 821 843	5 178 195 571	7 857 626 272
(Provisions)	(1 851 789)	(503 477)	-1 348 312
Fonds en devises confiés pour mandat de gestion externe	597 982 174	602 950 403	-4 968 229
(Provisions)	(606 583)	(322 622)	-283 961
Comptes étrangers en devises débiteurs	6 595 336	42 199 788	-35 604 452

Les avoirs en devises se sont inscrits en hausse de 3.707,7 MDT en s'établissant à 23.430,1 MDT à la clôture de l'exercice 2020 contre 19.722,4 MDT un an auparavant, soit une progression de 18,8%.

Cet accroissement est principalement attribuable aux ressources extérieures importantes mobilisées au courant de l'année 2020. Les principaux tirages effectués en 2020 se présentent comme suit :

- EUR 371 ,4 millions relatif au crédit FMI au titre de l'instrument de financement rapide (IFR) du 30 mars 2020, débloqué le 15/04/2020 ;
- USD 341,8 millions relatif au crédit FMI au titre de l'Instrument de financement rapide (IFR) du 10 avril 2020, débloqué le 16/04/2020 ;
- EUR 180 millions relatif au prêt BAD dans le cadre du programme d'appui à la réponse au covid-19 « PARISE », débloqué le 27 novembre 2020 ;
- EUR 161 millions au relatif au prêt BIRD dans le cadre du programme d'appui à la politique de développement de la résilience et la relance, débloqué le 09 décembre 2020 ;
- EUR 100 millions relatif au prêt KFW au titre de programme de réformes du secteur d'eau, débloqué le 28/07/2020 ;
- USD 59 millions au titre du prêt FMA de 14,381 M DAC dans le cadre du crédit automatique VII du 20 mai 2020, débloqué le 03/06/2020 ;
- USD 58,9 millions au titre du prêt FMA de 23,986 M DAC dans le cadre de la facilité d'ajustement structurel VII du 29 mai 2020, débloqué le 05/06/2020 ;
- EUR 50 millions représentant la deuxième tranche du prêt AFD de EUR 100 millions du 31 janvier 2018 dans le cadre du programme de gouvernance des entreprises publiques, débloqué le 04/06/2020 .

Par ailleurs, il importe de signaler qu'au courant de l'année 2020, il a été procédé au remboursement de :

- l'emprunt obligataire d'EUR 400 millions du 22 juin 2005, au mois de juin 2020.
- la deuxième tranche du placement privé qatari d'USD 1 milliard pour un montant égal à USD 250 millions, au mois d'avril 2020.

Structure des avoirs en fin d'année

	USD		EUR		GBP		JPY		AUTRES	
	En millions	Part en %	En millions*	Part en %						
31-12-2019	2 825	40,2	3 281	52,2	297	5,5	5 952	0,8	252	1,3
31-12-2020	3 597	41,1	3 783	53,2	293	4,6	1 002	0,1	240	1,0
Variation (en millions)	772		502		-4		-4 950		-12	

*TND

• Les avoirs en billets de banque étrangers

Les avoirs en billets de banque étrangers sont ventilés par devise comme suit :

	2020		2019	
	En devises	En dinars	En devises	En dinars
Avoirs en billets de banque étrangers		566 381 701		1 498 323 671
EUR	74 940 493	246 764 054	362 496 237	1 138 582 556
USD	36 711 064	98 334 256	50 081 568	140 391 156
SAR	115 783 079	82 666 224	136 445 865	101 963 948
CHF	16 076 480	48 885 521	14 888 550	43 125 653
Autres		89 731 646		74 260 358

• Le portefeuille-titres

- Ventilation par catégorie de titres

Le portefeuille-titres est ventilé comme suit :

(En millions de dinars)

	2020	2019	Variations
Titres de transaction	1 241	1 704	-463
Titres de placement	7 875	1 085	6 790
Titres d'investissement	3 920	2 389	1 531
Total	13 036	5 178	7 858

- Ventilation selon la durée résiduelle des titres

(En millions de dinars)

	2020	2019	Variations
< 1 an	10 543	3 484	7 059
≥ 1 an et ≤5 ans	1 831	998	8 33
> 5 ans	662	696	-34
Total	13 036	5 178	7 858

- **Ventilation selon les catégories d'émetteurs**

(En millions de dinars)

	2020	2019	Variations
Souverains	5 054	3 230	1 824
Agences souveraines	2 561	47	2 514
Agences régionales	669	14	655
Autorités régionales	739	111	628
Banques supranationales	1 381	252	1 129
Autres*	2 632	1 524	1 108
Total	13 036	5 178	7 858

* Il s'agit d'autres banques à l'instar de la KFW et la NRW Bank

- **Ventilation par risque de crédit (Bloomberg composite credit rating)**

o **Au 31-12-2020**

(En millions de dinars)

	Agences régionales	Autorités régionales	Souverains	Agences souveraines	Banques supranationales	Autres	Total
Titres de transaction							
F1+	161	-	367	274	276	163	1 241
F2	-	-	-	-	-	-	-
Titres de placement							
AAA	214	-	155	1 285	469	1 780	3 903
AA+	134	-	1 418	-	-	231	1 783
AA	-	-	6	525	275	264	1 070
A+	-	7	-	-	-	-	7
A	-	-	570	-	-	-	570
BBB	-	-	537	-	-	-	537
B	-	-	5	-	-	-	5
Titres d'investissement							
AAA	160	-	21	68	361	107	717
AA+	-	-	534	-	-	15	549
AA	-	-	891	409	-	66	1 366
AA-	-	76	-	-	-	-	76
A+	-	656	-	-	-	-	656
A	-	-	298	-	-	6	304
BBB	-	-	117	-	-	-	117
B	-	-	135	-	-	-	135
Total	669	739	5 054	2 561	1 381	2 632	13 036

o **Au 31-12-2019**

(En millions de dinars)

	Agences régionales	Autorités régionales	Souverains	Agences souveraines	Banques supranationales	Autres	Total
Titres de transaction							
F1+	-	-	-	-	-	1301	1301
F2	-	-	404	-	-	-	404
Titres de placement							
AAA	-	29	288	-	-	-	317
AA	-	-	27	-	-	-	27
AA-	-	7	1	-	-	-	8
A-	-	-	728	-	-	-	728
B	-	-	5	-	-	-	5
Titres d'investissement							
AAA	14	27	302	15	252	5	615

AA+	-	-	32	-	-	175	207
AA	-	-	599	32	-	43	674
AA-	-	48	367	-	-	-	415
A-	-	-	152	-	-	-	152
B	-	-	325	-	-	-	325
Total	14	111	3 230	47	252	1 524	5 178

• Les dépôts

- Ventilation selon la contrepartie

(En millions de dinars)

	2020	2019	Variations
Banques Commerciales	5 358	7 729	-2 371
Supranationales	806	1 956	-1 150
Banques Centrales	14	29	-15
Total	6 178	9 714	-3 536

- Ventilation des risques par localisation géographique

(En millions de dinars)

	2020	2019	Variations
Europe	3 717	4 625	-908
Japon	789	585	204
Pays arabes	705	1 062	-357
USA	14	29	-15
Hong Kong	147	563	-416
Autres*	806	2 850	-2 044
Total	6 178	9 714	-3 536

*Canada et Supranationales (BRI et FMA)

- Ventilation des dépôts bancaires par risque de crédit

(En millions de dinars)

	2020	2019	Variations
Notations			
Aaa et assimilé	1 080	2 440	- 1 360
Aa2	734	1 461	-727
Aa3	1 635	2 978	-1 343
A1	1 443	1 940	-497
A2	586	-	586
A3	148	404	-256
Baa1	494	392	102
NR	58	99	-41
Total	6 178	9 714	-3 536

Note 6 : Concours aux banques liés aux opérations de politique monétaire

Cette rubrique enregistre l'encours de l'intervention de la Banque Centrale sur le marché monétaire pour injecter des liquidités aux banques. Cet encours a clôturé l'exercice 2020 en baisse de 2.685 MDT ou de 29,8 %, en revenant de 8.995 MDT à fin 2019 à 6.310 MDT un an plus tard, traduisant l'atténuation des besoins des banques en liquidité.

En effet le volume global de refinancement s'est établi, en termes de moyennes annuelles, à 10.205,5 MDT en 2020 contre 14.662,3 MDT un an plus tôt, soit une baisse de 4.456,8 MDT.

Les interventions de l'Institut d'Emission ont essentiellement pris la forme d'appels d'offres à 7 jours, ayant constitué 57% de l'encours global desdites interventions à fin 2020, et dont le montant s'est établi à fin 2020 à 3.600 MDT contre 7.000 MDT un an auparavant soit une régression de 3.400 MDT ou de 48,6 %.

Par ailleurs, la baisse des besoins des banques en liquidité a conduit à une sensible réduction des opérations de swap de change dont l'enveloppe moyenne s'est établie à 192,3 MDT à la clôture de l'exercice en cours contre 1.258 MDT un an auparavant, soit une baisse notable de 1.065,7 MDT.

Cette tendance a également été favorisée par la forte régression du recours des banques aux facilités de prêts à 24H qui ont reculé de 2.225,7 MDT en termes de moyennes annuelles, revenant de 2.689,8 MDT en 2019 à seulement 464,1 MDT en 2020.

Il est à noter que dans le but de soutenir les banques et les établissements financiers dans leurs efforts pour parer aux retombées de la pandémie de la COVID-19, la Banque Centrale de Tunisie a mis en place, en avril 2020, un nouvel instrument de refinancement à un (01) mois dont l'encours a atteint 557 MDT à fin 2020.

Il est à signaler que le refinancement des banques se fait en contrepartie de présentation de collatéraux sous forme de bons du Trésor ou de créances courantes s'élevant respectivement, à fin décembre 2020, à 2.702,3 MDT et 3.260,8 MDT.

			(En dinars)	
			2020	2019
<u>Concours aux banques liés aux opérations de politique monétaire</u>	Taux %	Échéances	<u>6 310 000 000</u>	<u>8 995 000 000</u>
Injections par voie d'appels d'offres	7,28	05/01/2021	3 600 000 000	7 000 000 000
Interventions ponctuelles sous forme de facilités de prêts à 24 H	7,25	03/01/2021	653 000 000	383 000 000
Interventions sur le marché monétaire sous forme de refinancement à 6 mois			-	1 612 000 000
Interventions sur le marché monétaire sous forme de refinancement à 1 mois	6,38	12/01/2021	557 000 000	-
Interventions ponctuelles sous forme d'injection de liquidité	6,28	03/01/2021	1 500 000 000	-

Note 7 : Titres achetés dans le cadre des opérations d'open market

Cette rubrique comprend le portefeuille des titres achetés ferme dans le cadre des opérations d'Open Market. Actuellement, ce portefeuille se compose de bons du Trésor assimilables et de bons du Trésor à court terme.

Pour répondre aux besoins des banques demandeuses de liquidités, la BCT a procédé en 2020 à des opérations d'achats fermes de bons du Trésor dans le cadre de l'Open Market, ce qui a porté le solde de cette rubrique à 3.321 MDT à la clôture de l'exercice 2020 contre 1.955,9 MDT en 2019, soit une sensible augmentation de 1.365,1 MDT ou de 69,8 %.

Par ailleurs, ce poste de bilan a enregistré, au cours de 2020, la sortie du portefeuille, des bons du Trésor arrivés à échéance au courant des mois de février, mars et octobre 2020 pour un montant global de 564,9 MDT.

A la clôture de l'exercice 2020, ce portefeuille a été valorisé en se basant sur la nouvelle version de la courbe des taux des émissions souveraines de la place financière de Tunis, mise en ligne en mois de février 2020 et dont l'objectif est de pallier les insuffisances constatées au niveau de la première version de la courbe publiée officiellement en 2017.

Le portefeuille des bons du Trésor assimilables et des bons du Trésor à court terme, achetés ferme par la BCT, est constitué des lignes suivantes:

	(En dinars)	
	2020	2019
Titres achetés dans le cadre des opérations d'open market	3 321 002 893	1 955 947 547
BTA achetés ferme	1 444 890 476	1 807 695 488
BTA 5,5% (février 2020)	-	181 191 388
BTA 5,5% (octobre 2020)	-	204 717 392
BTA 5,75% (janvier 2021)	175 072 397	174 295 275
BTA 6% (juin 2021)	97 652 022	97 106 397
BTA 6,1% (novembre 2021)	92 775 619	91 348 475
BTA 6% (février 2022)	226 139 517	224 013 136
BTA 6,9% (mai 2022)	221 714 905	218 273 398
BTA 5,6% (août 2022)	216 789 375	211 429 700
BTA 6% (avril 2023)	226 490 214	221 433 094
BTA 6% (juin 2023)	101 651 359	99 466 534
BTA 6,3% (Décembre 2023)	86 605 068	84 420 699
BTC	1 876 763 274	177 958 092
BTC (mars 2020)		177 958 092
BTC (novembre 2021)	235 837 591	
BTC (décembre 2021)	1 640 925 683	
(Provisions)	(650 857)	(29 706 033)

Note 8: Avance à l'Etat relative aux souscriptions aux Fonds Monétaires

Cette rubrique loge, comme avance au Trésor, la contrevaletur en dinars des montants réglés au titre des souscriptions afférentes aux quotes-parts de la Tunisie dans le

capital du Fonds Monétaire International et du Fonds Monétaire Arabe et ce, en application des dispositions de la loi n°77-71 du 7 décembre 1977, fixant les relations entre la Banque Centrale de Tunisie et ces deux institutions financières.

- Le Fonds Monétaire International : le montant total de la souscription de la Tunisie au capital de cette institution s'élève à 545,2 millions de DTS, dont 423,4 millions souscrits en dinars et crédités dans le compte n°1 du FMI, et 121,8 millions souscrits en devises convertibles. Il y a lieu de rappeler que suite à la 14^{ème} révision générale des quotes-parts, celle de la Tunisie a enregistré en 2016 une hausse de 258,7 millions de DTS.

- Le Fonds Monétaire Arabe : la quote-part de la Tunisie au capital de cette institution s'élève à 19,275 millions de dinars arabes de compte, dont :
 - 7 millions de dinars arabes de compte représentent la quote-part souscrite en numéraire (6,9 millions souscrits en devises convertibles et 0,1 million souscrit en monnaie locale et crédité dans le compte en dinars du Fonds Monétaire Arabe ouvert sur les livres de la Banque Centrale),
 - 5,85 millions de dinars arabes de compte représentent la part attribuée à la Tunisie en application de la décision n° 3/2005 du Conseil des Gouverneurs du Fonds, approuvant la libération, par incorporation des réserves, de la partie restante du capital et la distribution de nouvelles parts aux pays membres, proportionnellement à leurs quotes-parts initiales et
 - 6,425 millions de dinars arabes de compte représentent la quote-part de la Tunisie dans la souscription à l'augmentation du capital du Fonds en application de la décision n° 3/2013 du Conseil des Gouverneurs du Fonds. La moitié de ce montant, est libérée par incorporation des réserves et l'autre est libérable en numéraire sur 5 ans à partir du 1^{er} avril 2014. La dernière tranche y afférente a été versée en avril 2018 pour un montant de 642.500 dinars arabes.Il est à noter que le dinar arabe de compte est égal à 3 DTS.

Les souscriptions en dinars au capital de ces deux institutions, enregistrées au crédit de leurs comptes respectifs ouverts sur les livres de la BCT, font l'objet d'un réajustement annuel pour tenir compte de l'évolution du taux de change des DTS par rapport au dinar tunisien et ce, par référence aux cours fixés par le Fonds Monétaire International.

Note 9: Facilités accordées à l'Etat

Cette rubrique loge le montant des facilités accordées à l'Etat, à titre exceptionnel, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi de finances rectificative de

l'année 2020, dans le but de financer une partie du déficit budgétaire causé par les retombées de la crise COVID-19.

Note 10 : Portefeuille-titres de participation

Le montant enregistré dans ce poste représente la partie libérée de la participation de la Banque Centrale de Tunisie dans le capital des institutions suivantes :

Institutions	31/12/2020 En devises	31/12/2019 En devises	31/12/2020* En TND	31/12/2019 En TND	Taux de participation (%)
<i>Tunisian Foreign Bank (Provision)</i>	767 465,22 EUR	767 465,22 EUR	2 527 109 (2 527 109)	2 410 570 (2 410 570)	2,91
<i>La société SWIFT</i>	5 330 EUR	5 330 EUR	17 551	16 741	0,007
<i>Banque Africaine d'Import-Export</i>	12 475 899 USD	10 000 000 USD	33 417 943	28 032 500	1,934
<i>Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur</i>	7 500 000 USD	7 500 000 USD	20 089 500	21 024 375	9,686
<i>Programme de Financement du Commerce Interarabe</i>	2 065 000 USD	2 065 000 USD	5 531 309	5 788 711	0,275
<i>SIBTEL</i>	105 000 TND	105 000 TND	105 000	105 000	3
<i>Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires</i>	2 500 000 TND	2 500 000 TND	2 500 000	2 500 000	50
Total			61 661 303	57 467 327	

* Selon les taux de change en vigueur au 31 décembre 2020 : 1 EUR = 3,2928 TND ; 1 USD = 2,6786 TND

L'augmentation de 4,2 MDT du total de ce poste est imputable notamment à la participation de la Banque à l'augmentation du capital de Banque Africaine d'Import-Export par le biais du régime du réinvestissement des dividendes et l'acquisition de nouvelles actions, ce qui a porté la participation de la BCT à 12,5 MUSD contre 10 MUSD un an auparavant.

Il convient de noter, en outre, qu'en application des dispositions des articles 37 et 97 de ses statuts, la BCT ne détiendra plus de participation au capital de la Tunisian Foreign Bank en 2021 après finalisation de la cession de sa participation à l'Etat.

Note 11: Immobilisations

Le tableau ci-après fait apparaître le détail de la rubrique « immobilisations » à fin décembre 2020 :

Rubriques	Valeurs brutes				Amortissements				VCN 31/12/2020
	31/12/2019	Entrées 2020	Sorties 2020	31/12/2020	31/12/2019	Dotations 2020	Sorties 2020	31/12/2020	
Logiciels	8 009 540	881 835	-	8 891 375	6 638 756	808 935	-	7 447 691	1 443 684
Autres immobilisations incorporelles	44 318	-	-	44 318	-	-	-	-	44 318
Logiciels : avances et acomptes	268 077	80 044	224 471	123 650	-	-	-	-	123 650
Immobilisations Incorporelles	8 321 935	961 879	224 471	9 059 343	6 638 756	808 935	-	7 447 691	1 611 652
Terrains	87 754 675	1 189 391	-	88 944 066	-	-	-	-	88 944 066
Constructions	55 078 148	-	-	55 078 148	50 552 860	666 730	-	51 219 590	3 858 558
Matériel et mobilier de bureau	1 989 238	337 792	-	2 327 030	1 029 383	150 095	-	1 179 478	1 147 552
Matériel de transport	3 196 804	47 581	-	3 244 385	2 527 606	182 343	-	2 709 949	534 436
Matériel informatique	10 720 436	321 673	-	11 042 109	9 761 069	430 258	-	10 191 327	850 782
Matériel de reprographie	641 271	-	-	641 271	420 236	147 038	-	567 274	73 997
Equipements de caisse	23 367 756	967 503	-	24 335 259	21 207 880	750 942	-	21 958 822	2 376 437
Agencements et aménagements	3 563 038	3 931 726	-	7 494 764	2 588 123	192 404	-	2 780 527	4 714 237
Installations techniques	32 952 590	2 436 947	-	35 389 537	14 710 605	2 937 794	-	17 648 399	17 741 138
Matériels et équipements techniques	1 012 338	393 411	-	1 405 749	696 152	133 928	-	830 080	575 669
Œuvres d'art et pièces antiques	654 766	-	-	654 766	-	-	-	-	654 766
Immobilisations corporelles en-cours	6 889 172	2 637 205	3 205 851	6 320 526	-	-	-	-	6 320 526
<i>dont :</i>									
<i>Constructions en-cours</i>	<i>4 075 129</i>	<i>1 901 780</i>	<i>3 204 887</i>	<i>2 772 022</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2 772 022</i>
<i>Installations techniques en-cours</i>	<i>1 467 415</i>	<i>93 874</i>	<i>-</i>	<i>1 561 289</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>1 561 289</i>
Immobilisations Corporelles	227 820 232	12 263 229	3 205 851	236 877 610	103 493 914	5 591 532	-	109 085 446	127 792 164
Total	236 142 167	13 225 108	3 430 322	245 936 953	110 132 670	6 400 467	-	116 533 137	129 403 816

Note 12: Débiteurs divers

Ce poste abrite, principalement, l'encours des crédits accordés au personnel de la Banque et financés sur la réserve pour fonds social, ainsi que les divers avances et acomptes octroyés au personnel (46,6 MDT contre 40 MDT en 2019).

Note 13: Comptes d'ordre et à régulariser (Actif)

Ce poste renferme, essentiellement, les produits à recevoir ainsi que les autres divers comptes débiteurs. Ce poste a enregistré une sensible baisse, d'une année à l'autre à hauteur de 58,7 MDT, expliquée principalement par la régression des produits à recevoir de 60,2 MDT dont notamment ceux liés aux opérations de politique monétaire ainsi que les intérêts à recevoir sur les devises placées à terme pour des montants respectifs de 41,4 MDT et 11,2 MDT.

Il est détaillé comme suit :

(En dinars)

	2020	2019	Variations
Comptes d'ordre et à régulariser (Actif)	106 631 970	165 323 916	-58 691 946
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	85 990 181	146 147 595	-60 157 414
Or destiné à la vente aux artisans bijoutiers	12 461 827	13 815 605	-1 353 778
Devises en cours de recouvrement et à régulariser	5 875 437	3 019 755	2 855 682
Autres divers comptes débiteurs	2 304 525	2 340 961	-36 436

Note 14 : Billets et monnaies en circulation

Les billets et monnaies en circulation ont enregistré un accroissement de 2.241 MDT ou de 16,6%, pour clôturer l'exercice à 15.749,4 MDT contre 13.508,4 MDT en 2019, avec une part prépondérante des billets (97,4%).

Il convient de signaler l'accélération du taux d'accroissement de la circulation fiduciaire qui s'est établi à 16,6% pour la période entre fin 2019 et fin 2020, contre seulement 8,5 % pour la période entre fin 2018 et fin 2019.

(En dinars)

	2020	2019	Variations
Billets et monnaies en circulation	15 749 416 699	13 508 362 952	2 241 053 747
Billets	15 341 542 495	13 112 217 805	2 229 324 690
Monnaies	407 874 204	396 145 147	11 729 057

Les billets et monnaies en circulation sont détaillés comme suit:

(En dinars)

	2020	2019
Billets en circulation	15 341 542 495	13 112 217 805
50 dinars	2 059 880 700	2 320 905 350
20 dinars	9 410 851 420	7 802 909 460

10 dinars	3 825 781 910	2 919 850 510
5 dinars	45 028 465	68 552 485
Monnaies en circulation	407 874 204	396 145 147
5 dinars	100 195 715	100 004 970
2 dinars	45 410 396	39 563 728
1 dinar	143 539 792	141 895 193
500 millimes	56 043 463	54 114 995
200 millimes	8 400 966	7 938 694
100 millimes	31 772 257	30 617 328
50 millimes	9 492 973	9 130 117
20 millimes	8 229 130	8 095 163
10 millimes	2 453 640	2 449 143
5 millimes	2 202 494	2 202 462
2 millimes	73 085	73 074
1 millime	60 293	60 280

Note 15 : Compte central du Gouvernement

Cette rubrique renferme les soldes créditeurs des comptes en devises ou en dinars constituant des ressources disponibles pour le Trésor qu'il peut mobiliser dans le cadre de la gestion quotidienne de sa trésorerie. Il en est ainsi, notamment, du compte courant du Trésor Tunisien (3.234,1 MDT) et d'autres comptes logeant les fonds provenant des crédits extérieurs destinés à l'appui budgétaire (1.133,4 MDT).

Le solde de cette rubrique a sensiblement augmenté, d'une fin d'année à l'autre, passant de 1.306 MDT à fin 2019 à 4.487,9 un an plus tard. Cet accroissement est principalement attribuable aux facilités de crédit accordées à titre exceptionnel à l'Etat pour un montant de 2.810 MDT, destinées à financer une partie du déficit budgétaire de l'année 2020 causé par les retombées de la pandémie COVID-2019. Le solde du compte courant du Trésor a été, ainsi, porté à 3.234,1 MDT, soit une hausse de 2.329,1 par rapport à son solde un an plus tôt.

	2020	2019	(En dinars) Variations
Compte central du Gouvernement	4 487 941 937	1 306 050 686	3 181 891 251
Compte Courant du Trésor Tunisien	3 234 123 013	905 072 074	2 329 050 939
Prêt U.E de EUR 500 M- Programme d'assistance macro-financière II	-	155 390 256	-155 390 256
Crédit FMA de 18,532 M DAC-Soutien pour la promotion d'un environnement favorable aux PME	-	106 193 078	-106 193 078
Prêt AFD de EUR 60M –Modernisation des exploitations agricoles « PRIMEA »	-	31 409 500	-31 409 500
Don Turc du 12 Mai 2020-Appui budgétaire de l'Etat	13 393 000	-	13 393 000

Prêt BAD de EUR 180M-Financement du programme d'appui à la réponse au COVID-19 par l'inclusion sociale et l'emploi	591 222 240	-	591 222 240
Prêt BIRD de EUR 161M- Financement du programme d'appui à la politique de développement de la résilience et la relance N°TN-9137	528 815 448	-	528 815 448
Autres	120 388 236	107 985 778	12 402 458

Note 16 : Comptes spéciaux du Gouvernement

Il s'agit des comptes dont les fonds, en devises ou en dinars, ne peuvent être mobilisés par le Trésor dans le cadre de la gestion quotidienne de sa trésorerie. Ce poste contient, essentiellement, le solde des comptes spéciaux du Gouvernement Tunisien en devises qui enregistrent les tirages sur les crédits et les dons extérieurs octroyés à l'Etat ou à des établissements publics avec la garantie de l'Etat et destinés à des projets bien déterminés (1.331,9 MDT), le solde des comptes de prêts libellés en dinars (289,1 MDT), le solde des comptes divers (52,3 MDT), ainsi que les soldes des autres comptes relatifs aux divers fonds tenus par la Banque Centrale pour le compte de l'Etat tels que le Fonds de Promotion et de Décentralisation Industrielle (FOPRODI) et le Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers (FONAPRA).

(En dinars)

	2020	2019	Variations
Comptes spéciaux du Gouvernement	1 707 478 623	1 446 215 071	261 263 552
Comptes spéciaux du Gouvernement Tunisien en devises	1 331 913 626	1 121 946 503	209 967 123
Gouvernement Tunisien comptes de prêts	289 102 637	230 691 620	58 411 017
Gouvernement Tunisien comptes divers	52 325 425	45 876 312	6 499 113
dont :			
<i>Mécanismes conjoncturels de soutien aux entreprises</i>	24 599 355	23 471 364	1 127 991
<i>Compte central du programme premier logement</i>	10 594 242	21 206 507	-10 612 265
<i>Compte ligne de dotation pour la relance des PME</i>	15 949 640	16 253	15 933 387
FOPRODI	21 930 692	34 040 114	-12 109 422
FONAPRA	6 323 802	7 823 774	-1 499 972
Gouvernement Tunisien – comptes de dons	5 882 441	5 836 748	45 693

Les comptes spéciaux en devises sont ventilés comme suit :

(En dinars)

	2020		2019	
	En devises	En dinars	En devises	En dinars
Comptes spéciaux en devises		1 331 913 626		1 121 946 503
EUR	382 854 400	1 260 662 969	326 340 589	1 025 019 472
USD	5 597 576	14 993 666	11 065 078	31 018 180
JPY	1 552 364 530	40 322 281	2 067 155 481	53 332 611
Autres	-	15 934 710	-	12 576 240

Par ailleurs, les flux des ressources et des emplois des Fonds « FOPRODI » et « FONAPRA » constatés durant l'exercice, se présentent comme suit :

(En dinars)

	FOPRODI		FONAPRA	
	2020	2019	2020	2019
Solde initial	34 040 114	11 125 255	7 823 774	21 388 874
Ressources	33 565 109	63 803 496	13 500 028	15 934 900
<i>Dotations budgétaires</i>	28 000 000	60 000 000		-
<i>Recouvrements</i>	5 565 110	3 803 496	13 500 028	15 934 900
Emplois	45 674 531	40 888 637	15 000 000	29 500 000
Solde final	21 930 692	34 040 114	6 323 802	7 823 774

Note 17 : Allocations de droits de tirage spéciaux

Ce poste englobe la contrepartie des montants cumulés des DTS alloués à la Tunisie, dans le cadre des opérations d'allocations de DTS aux États membres, réalisées par le FMI. S'élevant à 272,8 millions de DTS à fin décembre 2020, ces allocations devraient être restituées au Fonds en cas d'annulation des DTS. Elles constituent, ainsi, un engagement à durée indéterminée envers le FMI.

(En milliers de DTS)

	2020	2019
<u>Allocations de droits de tirage spéciaux</u>	<u>272 776</u>	<u>272 776</u>
Allocation / janvier 1970	5 880	5 880
Allocation / janvier 1971	3 745	3 745
Allocation / janvier 1972	5 088	5 088
Allocation / janvier 1979	6 552	6 552
Allocation / janvier 1980	6 552	6 552
Allocation / janvier 1981	6 426	6 426
Allocation / août 2009	212 385	212 385
Allocation / septembre 2009	26 148	26 148

Ce poste a été mouvementé pour la dernière fois en 2009 pour un montant global de 238,5 millions de DTS, à l'occasion des allocations générales et spéciales accordées par le FMI aux pays membres.

La variation à la baisse de 3,3 MDT enregistrée à la clôture de l'exercice 2020, est exclusivement expliquée par la dépréciation du cours de change du DTS par rapport au dinar.

Note 18: Comptes courants en dinars des organismes étrangers

Ce poste englobe les soldes des comptes ouverts en dinars au nom des organismes étrangers tels que le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, la

Banque Africaine de Développement et le Fonds Monétaire Arabe. Il est à noter que les comptes du FMI tenus sur les livres de la Banque Centrale de Tunisie constituent la principale composante de ce poste. Ils sont détaillés comme suit :

	(En dinars)	
	2020	2019
Comptes du FMI	<u>1 678 692 776</u>	<u>1 761 892 393</u>
FMI Compte n°1	1 676 794 315	1 759 692 576
Quote-part au FMI souscrite en dinars	1 676 794 315	1 759 692 576
FMI Compte n°2	1 898 461	2 199 817

Il est à signaler que le compte titres du FMI tenu sur les livres de la BCT et dont le solde à fin décembre 2020 s'élève à 6.684,6 MDT contre 5.274,5 MDT à la clôture de l'exercice écoulé, figure dans l'état des engagements hors bilan au niveau de la sous-rubrique « Autres emprunts extérieurs ». Il loge la contrevaletur en dinars des parties des crédits du FMI accordés dans le cadre du mécanisme de la facilité élargie de crédit ainsi que le crédit débloqué au mois d'avril 2020 au titre de l'Instrument de financement rapide (IFR) pour un montant de 2.265,8 MDT, destinés à l'appui du budget de l'Etat.

Note 19: Engagements envers les banques liés aux opérations de politique monétaire

Ce poste enregistre les opérations d'intervention de la BCT sur le marché monétaire sous forme de ponction de liquidités. L'encours au titre de ces interventions s'est élevé à 25 MDT au 31 décembre 2020.

Il s'agit, précisément, d'un encours de ponctions de liquidités sous forme de facilités de dépôts à 24 heures.

Note 20: Engagements en devises envers les I.A.T

Ce poste abrite les avoirs en devises à vue des intermédiaires agréés tunisiens (4.611,4 MDT), d'une part, et l'encours des emprunts de la Banque Centrale sur le marché monétaire en devises (2.157,4 MDT), d'autre part.

Ces engagements sont ventilés comme suit :

	2020		2019	
	En devises	En dinars	En devises	En dinars
Engagements en devises envers les IAT	<u>6 768 821 374</u>		<u>7 271 650 393</u>	
EUR	1 198 662 945	3 946 957 346	1 426 491 139	4 480 537 343
USD	932 587 749	2 498 029 545	890 923 175	2 497 480 392
CHF	28 302 927	86 063 823	30 005 647	86 913 308
GBP	22 567 951	82 493 761	22 987 125	84 517 911
SAR	55 827 243	39 859 256	45 241 617	33 808 382

AED	23 803 473	17 358 563	22 036 136	16 817 538
CAD	15 793 979	33 182 359	10 749 203	23 089 287
Autres		64 876 721		48 486 232

Note 21: Comptes étrangers en devises

Ce poste enregistre les soldes créditeurs des comptes ouverts en devises ou en dinar tunisien convertible, au nom de banques ou d'institutions non résidentes.

Note 22: Autres engagements en devises

Le montant figurant sous cette rubrique, représente la contrevaletur en dinars des montants des engagements à terme en devises de la Banque Centrale de Tunisie au titre d'emprunts ou de dépôts extérieurs. Il est décomposé comme suit :

- 50 millions de dollars américains (133,9 MDT) représentant le dépôt effectué par la Banque d'Algérie auprès de la Banque Centrale de Tunisie en vertu de la convention conclue à cet effet, entre les deux banques centrales, en date du 28 avril 2011,
- 200 millions de dollars américains (535,7 MDT) représentant deux dépôts, de 100 millions de dollars américains chacun, effectués par la Banque d'Algérie auprès de la Banque Centrale de Tunisie en vertu des conventions conclues à cet effet, entre les deux banques centrales, respectivement en dates des 04 mai 2014 et 17 mars 2015,
- 500 millions d'Euro (1.646,4 MDT) représentant le dépôt effectué par la Banque Centrale de Libye auprès de la Banque Centrale de Tunisie en vertu de la convention conclue à cet effet, entre les deux banques centrales, en date du 4 juillet 2019.

Note 23: Valeurs en cours de recouvrement

Le montant enregistré dans ce poste représente la situation nette créditrice des comptes de recouvrement des valeurs dont, notamment, les chèques et les effets au profit du Trésor, ainsi que les virements ordonnés par les services de la Banque et transitant par le système de télécompensation.

Note 24: Ecart de conversion et de réévaluation

Ce poste enregistre :

- la plus-value nette cumulée au titre de la réévaluation des comptes en devises à hauteur de 2.091 ,1 MDT. Il est à signaler que la réévaluation des comptes en devises en 2020 a généré une moins-value nette de 155,1 MDT qui a été totalement absorbée par la plus-value nette reportée de l'exercice 2019 d'un montant de 2.246,2 MDT,

- la plus-value nette cumulée au titre de la réévaluation au cours du marché des avoirs en lingots d'or pour 666,9 MDT dont 561,1 MDT provenant de l'exercice 2019,
- la plus-value nette cumulée au titre du réajustement des opérations avec le FMI et le FMA à hauteur de 183 ,1 MDT dont 206,7 MDT provenant de l'exercice 2019.

Note 25: Crédeurs divers

Ce poste englobe, essentiellement, les comptes de dépôts de fonds des agents de la Banque, les provisions constituées au titre des indemnités de départ à la retraite et pour congés à payer, les retenues d'impôts à la source au profit de l'Etat, les montants des contributions au titre de la couverture sociale en attente de paiement, les montants des saisies arrêts et autres comptes au nom d'instances nationales.

(En dinars)

	2020	2019	Variations
Créditeurs divers	174 163 426	142 174 801	31 988 625
Comptes de dépôts de fonds (comptes du personnel, compte de l'Amicale,...)	29 130 569	24 655 367	4 475 202
Provision pour indemnité de départ à la retraite	8 614 593	9 009 721	-395 128
Provision pour congés à payer	8 223 836	7 622 550	601 286
Retenues d'impôts à la source, TVA collectée et autres impôts et taxes au profit de l'Etat	2 437 454	6 710 335	-4 272 881
Montants des contributions au titre de la couverture sociale, en attente de paiement	834 679	1 839 738	-1 005 059
Autres créditeurs divers	124 922 295	92 337 090	32 585 205
<i>dont :</i>			
<i>Saisies arrêts</i>	<i>69 055 851</i>	<i>33 957 394</i>	<i>35 098 457</i>
<i>Instance Supérieure Indépendante pour les Elections</i>	<i>27 420 253</i>	<i>4 837 390</i>	<i>22 582 863</i>
<i>Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires</i>	<i>25 236 747</i>	<i>23 227 076</i>	<i>2 009 671</i>

Note 26: Comptes d'ordre et à régulariser (Passif)

Ce poste renferme, essentiellement, la contrepartie de la position de réserve au FMI, les provisions pour risques et charges et les charges à payer.

(En dinars)

	2020	2019	Variations
Comptes d'ordre et à régulariser (Passif)	804 734 687	764 940 246	39 794 441
Contrepartie de la position de réserve au FMI	482 259 693	506 101 907	-23 842 214
Charges de personnel à payer	16 117 538	18 175 080	-2 057 542
Charges à payer et produits divers perçus d'avance	16 298 574	15 759 126	539 448
Dépenses à régler à caractère spécifique et	3 931 683	3 130 272	801 411
Devises en attente d'affectation	19 189 808	1 521 698	17 668 110
Provision pour risques et charges	262 310 482	213 811 600	48 498 882
Autres comptes d'ordre et à régulariser	4 626 909	6 440 563	-1 813 654

Note 27: Capitaux propres

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2020, ont atteint 1.319,2 MDT à fin décembre 2020, contre 1.401,3 MDT en 2019; soit une baisse de 82,1 MDT.

Ils sont détaillés comme suit :

	(En dinars)	
	2020	2019
Capital	6 000 000	6 000 000
Réserves	691 494 156	346 130 494
<i>Réserve légale</i>	3 000 000	3 000 000
<i>Réserve spéciale</i>	647 794 668	307 794 668
<i>Réserve pour fonds social</i>	40 699 488	35 335 826
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	697 494 156	352 130 494
Résultat de l'exercice	621 704 337	1 049 156 252
Total des capitaux propres avant affectation	<u>1 319 198 493</u>	<u>1 401 286 746</u>

Les mouvements des capitaux propres, enregistrés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit :

	(En dinars)				
Désignation	Solde Au 31/12/2019	Affectation du résultat	Réserve pour fonds social	Résultat de l'exercice	Solde Au 31/12/2020
Capital	6 000 000	-	-	-	6 000 000
Réserve légale	3 000 000	-	-	-	3 000 000
Réserve spéciale	307 794 668	340 000 000	-	-	647 794 668
Réserve pour fonds social	35 335 826	5 000 000	363 662	-	40 699 488
Résultat de l'exercice	1 049 156 252	(1 049 156 252)	-	621 704 337	621 704 337
Total capitaux propres	<u>1 401 286 746</u>	<u>(704 156 252)</u>	<u>363 662</u>	<u>621 704 337</u>	<u>1 319 198 493</u>

Les ressources et emplois du Fonds social, arrêtés à fin décembre 2020, se présentent comme suit :

	(En dinars)				
Désignation	Solde Au 31-12-2019	Ressources		Emplois	Solde Au 31-12-2020
		Dotations	Remboursements	Prêts	
RESSOURCES	<u>35 335 826</u>	<u>5 000 000</u>	<u>363 662</u>	-	<u>40 699 488</u>
Dotations	27 038 126	5 000 000	-	-	32 038 126

Intérêts sur prêts à long terme	4 248 729	-	136 827	-	4 385 556
Intérêts sur prêts à moyen terme	4 048 971	-	226 835	-	4 275 806
EMLPOIS	(34 304 611)	-	9 883 556	(13 870 835)	(38 291 890)
Prêts immobiliers	(16 458 438)	-	1 560 152	(3 217 870)	(18 116 156)
Prêts à moyen terme	(8 382 705)	-	2 492 310	(3 372 303)	(9 262 698)
Prêts à court terme	(9 463 468)	-	5 831 094	(7 280 662)	(10 913 036)
RESSOURCES DISPONIBLES	1 031 215	5 000 000	10 247 218	(13 870 835)	2 407 598

Note 28: Engagements hors bilan

L'état des engagements hors bilan comporte :

Les engagements et garanties donnés

- Les engagements de garantie donnés dans le cadre d'emprunts extérieurs

➤ Emprunts obligataires et autres emprunts extérieurs

Il s'agit des engagements se rapportant aux :

- emprunts obligataires émis par la Banque Centrale de Tunisie pour le compte du Gouvernement Tunisien sur les marchés financiers étrangers ;
- emprunts extérieurs de l'Etat contractés dans le cadre de la coopération économique bilatérale et gérés par la BCT pour le compte de l'Etat tout en signant des engagements envers la partie étrangère (banque étrangère ou institution financière) pour le règlement des échéances y afférentes ; et
- emprunts extérieurs contractés par la BCT et rétrocédés aux intermédiaires agréés tunisiens (il s'agit précisément des crédits contractés auprès du Programme de Financement du Commerce Interarabe).

Sous cette rubrique, figurent également les engagements de la BCT envers le FMI pour les parties des crédits du Fonds, destinées à l'appui du budget de l'Etat. Il s'agit du crédit accordé dans le cadre du mécanisme de la facilité élargie de crédit, ainsi que le crédit instrument du financement rapide débloqué en mois d'avril 2020 pour EUR 371,4 millions et USD 341,8 millions.

Il est à signaler, dans ce cadre, que l'encours des emprunts obligataires est passé de 25.547,3 MDT en décembre 2019 à 22.766 MDT un an plus tard, soit une baisse de 2.781,3 MDT, expliquée en majeure partie, d'une part, par le remboursement de l'emprunt obligataire d'USD 400 millions (juin 2020) et d'autre part, par le

remboursement de la deuxième tranche du placement privé qatari de USD 1 milliard pour un montant égal à USD 250 millions (avril 2020) .

Ces engagements sont, en fait, considérés comme des engagements par signature (hors-bilan) et ce, en application de la convention comptable de la « *prééminence du fond sur la forme* », sachant qu'à chacun des engagements financiers de la Banque Centrale, issus des emprunts cités ci-dessus, correspond un engagement similaire de la part de l'Etat ou de l'intermédiaire agréé tunisien pour le remboursement de toutes les échéances des emprunts concernés ainsi que le règlement de toutes les charges financières y afférentes.

	2020	2019	(En dinars) Variations
Emprunts obligataires	22 766 042 461	25 547 257 048	- 2 781 214 587
Autres emprunts extérieurs	8 887 278 042	6 873 217 366	2 014 060 676
Emprunts extérieurs de l'Etat contractés dans le cadre de la coopération économique bilatérale	1 357 549 214	1 128 703 097	228 846 117
Emprunts extérieurs contractés par la BCT et rétrocédés aux intermédiaires agréés tunisiens	845 166 540	470 055 572	375 110 968
Crédits FMI destinés à l'appui du budget de l'Etat	6 684 562 288	5 274 458 697	1 410 103 591

- Les engagements donnés sur opérations de refinancement

Il s'agit des engagements donnés se rapportant aux opérations de swaps de change comme instrument de politique monétaire, introduit par la Banque Centrale à partir du mois de mai 2015, afin de répondre aux besoins de liquidités des banques.

A fin décembre 2020, le montant figurant sous cette rubrique (92,2 MDT) représente la contrevaletur en dinars, aux taux de change à la date d'arrêté, des devises à livrer aux banques à la date de dénouement des opérations de swaps conclues au courant du mois de décembre 2020 pour des maturités de 3 mois.

Les engagements et garanties reçus

- Les engagements reçus sur opérations de refinancement

Il s'agit des engagements reçus de la part des banques participantes aux opérations de swaps de change. Ils sont composés d'une part, des montants des dinars à recevoir à la date de dénouement (92,1 MDT) et d'autre part, des montants des reports non courus au titre de ces opérations (1,5 MDT).

- Les garanties reçues en couverture des opérations de refinancement

Il s'agit des garanties reçues en contrepartie des opérations de refinancement aux banques, autres que celles effectuées au moyen des swaps de change. Elles totalisent 5.963,1 MDT à fin décembre 2020 et se répartissent en créances courantes et en bons du Trésor s'élevant respectivement à 3.260,8 MDT et 2.702,3 MDT.

- Les autres engagements reçus

Il s'agit des cautions provisoires et définitives reçues, principalement, de la part des soumissionnaires dans le cadre des appels d'offres lancés par la BCT. A fin décembre 2020, le montant de ces cautions s'élève à 11,2 MDT contre 5 MDT en 2019, soit une augmentation de 6,2 MDT principalement expliquée par l'accroissement des garanties reçues de la part des personnes souhaitant exercer l'activité de change manuel par le biais des bureaux de change.

Autres engagements

Il s'agit du montant des billets de banque tunisiens et étrangers, confisqués par les autorités judiciaires et les services de la Douane et confiés à la BCT pour conservation. A fin décembre 2020, le montant de ces billets de banque s'est stabilisé au même niveau que l'année écoulée soit 4,5 MDT.

Il est à noter que les opérations dont le dénouement est tributaire des politiques de la BCT ne sont prises en compte qu'au moment de leur réalisation.

Note 29: Produits des opérations d'intervention sur le marché monétaire

Demeurant le poste le plus important de l'état de résultat, les produits issus des opérations de refinancement, dont le poids dans le total des produits de la Banque s'est établi 82,9 %, ont atteint 797,3 MDT à fin décembre 2020 contre 1 201,8 MDT un an auparavant, soit une baisse notable de 404,5 MDT.

Ce poste comprend, pour l'essentiel, les intérêts perçus au titre des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire par voies d'appels d'offres, qui ont totalisé 361,7 MDT à la clôture de l'exercice 2020 contre 542,5 MDT pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 180,8 MDT ou 33,3%.

La Banque Centrale de Tunisie a également procédé à des achats fermes de bons du Trésor dans le cadre de l'open market qui ont généré un produit de l'ordre de

235,5 MDT à fin décembre 2020 contre 145 MDT un an auparavant, soit une hausse marquée de 90,5 MDT (62,4 %).

Par ailleurs, les produits dégagés sur les facilités de prêt à 24h ont accusé un repli prononcé ayant culminé 196,3 MDT, d'une fin d'année à l'autre, reflétant ainsi le recours de moins en moins important des banques à ces opérations dû à la baisse de leurs besoins en liquidité.

De leur côté, les produits au titre des reports sur les opérations de swaps de change ont accusé une baisse notable de 87 MDT, pour s'établir à 17 MDT à l'issue de l'année 2020 contre 104 MDT un an plus tôt, tirée par la réduction continue des opérations de swap de change qui sont revenues, en termes de moyennes annuelles, de 1.258 MDT en 2019 à 192,3 MDT à fin 2020.

De leur côté, les produits perçus sur les opérations d'intervention à plus long terme ont également reculé de 45,1 MDT en s'élevant à 97,2 MDT en 2020 contre 142,3 MDT en 2019.

Les produits issus du nouvel instrument d'intervention sur le marché monétaire pour une durée d'un mois ont atteint 11 MDT au 31 décembre 2020.

	2020	2019	Variations
	(En dinars)		
Produits des opérations d'intervention sur le marché monétaire	797 342 501	1 201 815 729	-404 473 228
Intérêts sur interventions sur le MM sous forme d'achats sur appels d'offres	361 741 235	542 509 078	-180 767 843
Produits sur titres achetés ferme	235 466 380	144 964 540	90 501 840
Intérêts sur facilités de prêts à 24 heures	36 616 055	232 896 889	-196 280 834
Reports sur opérations de swaps de change	16 981 905	103 987 780	-87 005 875
Intérêts sur intervention sur le M.M sous-forme d'opération de refinancement à un mois	10 969 430	-	10 969 430
Intérêts sur intervention ponctuelle sur le M.M	383 778	-	383 778
Intérêts sur intervention sur le M.M sous-forme d'opération de refinancement à six mois	97 203 167	142 289 772	-45 086 605
Autres produits	37 980 551	35 167 670	2 812 881
<i>intérêts de pénalisation</i>	<i>8 274 518</i>	<i>15 625 060</i>	<i>-7 350 542</i>
<i>reprise de provision sur titres achetés fermes</i>	<i>29 706 033</i>	<i>19 542 610</i>	<i>10 163 423</i>

Note 30 : Intérêts sur placements à terme en devises

Cette rubrique renferme principalement les intérêts perçus sur les titres en devises qui ont atteint 60,3 MDT à fin décembre 2020 contre 62,3 MDT un an plus tôt, soit une légère baisse de 2 MDT.

Par ailleurs, les intérêts perçus sur les dépôts en devises constituent à leur tour une part non négligeable du total de cette rubrique, en atteignant 30,2 MDT au titre de l'exercice 2020, contre 73,9 MDT un an auparavant, soit un recul de 43,7 MDT .

Elle est détaillée comme suit :

(En dinars)

	2020	2019	Variations
<u>Intérêts sur placements à terme en devises</u>	<u>101 531 810</u>	<u>149 953 427</u>	<u>-48 421 617</u>
Intérêts sur titres en devises	60 265 549	62 255 120	-1 989 571
EUR	32 788 004	36 114 979	-3 326 975
USD	22 864 999	22 897 046	-32 047
GBP	4 442 735	3 067 211	1 375 524
JPY	169 811	175 884	-6 073
Intérêts sur dépôts en devises	30 221 479	73 928 402	-43 706 923
USD	27 220 066	67 407 031	-40 186 965
GBP	2 982 841	6 146 073	-3 163 232
EUR	-	305 461	-305 461
Autres	18 572	69 837	-51 265
Intérêts sur fonds en devises confiés pour gestion externe	11 044 782	13 769 905	-2 725 123
USD	11 044 782	13 769 905	-2 725 123

Note 31 : Autres produits sur opérations en devises

Ce poste englobe, essentiellement le montant relatif à l'étalement de la décote sur les titres en devises (10,8 MDT), ainsi que les plus-values réalisées sur les fonds confiés pour gestion externe (12,3 MDT).

Néanmoins, cette rubrique a enregistré une chute de 35,8 MDT expliquée principalement par la baisse concomitante des gains de change nets sur les opérations courante de 28,6 MDT et les intérêts sur les avoirs en devises à vue de 21,5 MDT.

Il est décomposé comme suit :

(En dinars)

	2020	2019	Variations
<u>Autres produits sur opérations en devises</u>	<u>50 934 343</u>	<u>86 756 220</u>	<u>-35 821 877</u>
Commissions perçues sur opérations de change	8 071 172	10 068 837	-1 997 665
Gains de change sur opérations courantes	-	28 560 556	-28 560 556
Intérêts sur avoirs en devises à vue	4 739 053	26 245 683	-21 506 630
Commissions sur billets étrangers de non-résidents	1 490 265	2 499 876	-1 009 611
Etalement de la décote sur titres en devises	10 850 006	3 079 860	7 770 146
Commissions sur cessions par les banques de billets de banque étrangers	3 369 339	3 703 631	-334 292
Reprise de provisions sur fonds en devises confiés pour gestion externe	322 622	1 015 708	-693 086

Plus-value réalisée sur fonds en devises confiés pour gestion externe	12 258 197	6 373 128	5 885 069
Reprise de provisions sur titres de placement en devises	453 121	1 333 733	-880 612
Autres produits	9 380 568	3 875 208	5 505 360

Note 32: Produits sur opérations avec les organismes internationaux

Il s'agit des produits constatés à l'occasion des opérations effectuées avec le FMI. Ils ont sensiblement baissé, d'une fin d'année à l'autre, en revenant de 4,7 MDT à la clôture de l'exercice écoulé à 1,5 MDT un an plus tard.

Ils sont détaillés comme suit :

	2020	2019	Variations
	(En dinars)		
Produits des opérations avec les organismes internationaux	1 546 765	4 695 075	-3 148 310
Rémunération / position de réserve au FMI	1 275 140	3 955 199	-2 680 059
Intérêts sur avoirs en DTS au FMI	205 776	702 270	-496 494
Intérêts sur placement en DTS	65 849	37 606	28 243

Note 33 : Produits divers

Ce poste a enregistré une légère baisse de 1,2 MDT ou de 12,9%, principalement, suite à la baisse du montant du reliquat des crédits budgétaires non utilisés ainsi que des produits nets sur cession d'immobilisations.

	2020	2019	Variations
	(En dinars)		
Produits divers	8 056 142	9 247 801	-1 191 659
Revenus des titres de participation	3 667 990	3 459 853	208 137
Récupérations de charges	671 755	686 518	-14 763
Produits des services SGMT	310 471	311 587	-1 116
Reprise sur dépenses budgétisées non utilisées	2 770 178	3 151 110	-380 932
Récupérations au titre des pensions complémentaires de retraite des agents détachés	33 530	31 600	1 930
Commissions sur vente de l'or aux artisans bijoutiers	34 953	39 642	-4 689
Produits nets sur cession d'immobilisations et autres gains sur éléments non récurrents	18 100	322 521	-304 421
Autres produits	549 165	1 244 970	-695 805

Note 34 : Charges des opérations d'intervention sur le marché monétaire

Cette rubrique abrite, principalement, les intérêts décaissés sur les facilités de dépôt à 24 heures qui ont grimpé à 9,5 MDT à la clôture de l'exercice 2020 contre seulement 1,8 MDT un an auparavant.

Par ailleurs, le solde de cette rubrique s'est nettement contracté, revenant de 31,7 MDT à fin 2019 à 10,2 MDT un an plus tard. Cette baisse est principalement expliquée par le repli de la dotation aux provisions pour dépréciation des titres achetés ferme dont le montant s'est établi à seulement 0,7 MDT au 31 décembre 2020, contre 29,7 MDT un an auparavant.

(En dinars)

	2020	2019	Variations
<u>Charges des opérations d'intervention sur le marché monétaire</u>	<u>10 180 528</u>	<u>31 659 808</u>	<u>-21 479 280</u>
Charges sur titres achetés ferme	650 857	29 721 703	-29 070 846
Intérêts sur facilités de dépôts à 24 heures	9 484 167	1 789 125	7 695 042
Autres charges	45 504	148 980	-103 476

Note 35 : Intérêts payés sur opérations en devises

Les intérêts payés sur les opérations en devises ont diminué de 40,4 MDT en revenant de 72,6 MDT à la clôture de l'exercice 2019 à 32,3 MDT un an plus tard. Cette chute est expliquée en majeure partie par le fléchissement des intérêts payés dans le cadre de l'intervention sur le marché monétaire en devises de 40,9 MDT, et, à moindre degré, par la baisse des intérêts débiteurs sur les avoirs en devises à vue de 3,6 MDT.

(En dinars)

	2020	2019	Variations
<u>Intérêts payés sur opérations en devises</u>	<u>32 280 731</u>	<u>72 640 002</u>	<u>-40 359 271</u>
Intérêts sur intervention sur le marché monétaire en devises	7 163 490	48 041 739	-40 878 249
Charges d'intérêts sur devises placées à terme	11 885 326	10 040 043	1 845 283
Intérêts débiteurs sur devises à vue	9 105 762	12 712 001	-3 606 239
Intérêts sur le dépôt de la Banque Centrale de Libye	4 126 153	1 846 219	2 279 934

Note 36: Autres charges sur opérations en devises

Ce poste a enregistré une hausse notable de 22,4 MDT soit 61,4 % due, essentiellement, à la constatation de pertes de change sur opérations courantes pour un montant de 10,8 MDT, d'une part, et à l'augmentation des charges relatives à l'étalement des primes sur les titres en devises de 10 MDT, d'autre part.

Il est détaillé comme suit :

(En dinars)

	2020	2019	Variations
<u>Autres charges sur opérations en devises</u>	<u>58 941 566</u>	<u>36 514 267</u>	<u>22 427 299</u>
Etalement de la prime sur titres en devises	36 593 387	26 587 097	10 006 290
Pertes de change sur opérations courantes	10 790 275	-	10 790 275
Dotations aux provisions pour dépréciation des fonds en	606 583	322 622	283 961

devises confiés pour mandat de gestion externe			
Moins-value / fonds en devises confiés pour mandat de gestion externe	467 662	3 672 714	-3 205 052
Charges / titres à taux de rendement négatif	-	965 971	-965 971
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	1 801 433	408 374	1 393 059
Honoraires / services de mandat de gestion externe des réserves	757 918	858 333	-100 415
Charges de gestion des titres en devises	1 107 137	517 470	589 667
Moins-value / cession de titres de placement	21 219	463 887	-442 668
Frais de tenue de compte en devises	242 905	268 861	-25 956
Pertes sur titres de transactions en devises	6 391 023	1 349 756	5 041 267
Autres charges en devises	162 024	1 099 182	-937 158

Note 37: Charges sur opérations avec les organismes internationaux

Cette rubrique renferme principalement les intérêts payés au titre des crédits octroyés par le FMA et le FMI, ainsi que les commissions versées sur les allocations en DTS.

(En dinars)

	2020	2019	Variations
<u>Charges des opérations avec les organismes internationaux</u>	<u>3 194 560</u>	<u>9 942 186</u>	<u>-6 747 626</u>
Commissions FMI sur allocations de DTS	3 173 682	9 914 409	-6 740 727
Intérêts sur crédits FMA	-	20 182	-20 182
Autres charges	20 878	7 595	13 283

Note 38: Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées à 98,9 MDT à fin décembre 2020 contre 96 MDT à fin décembre 2019 soit une hausse de 2,9 MDT.

Elles sont détaillées comme suit :

(En dinars)

	2020	2019	Variations
<u>Charges de personnel</u>	<u>98 904 761</u>	<u>96 050 844</u>	<u>2 853 917</u>
Traitements, compléments de traitement et charges connexes	33 038 998	33 506 731	-467 733
Primes	17 822 672	17 815 650	7 022
Charges sociales	46 171 453	43 089 936	3 081 517
<i>dont pensions complémentaires de retraite</i>	<i>29 074 312</i>	<i>27 401 836</i>	<i>1 672 476</i>
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	-	317 480	-317 480
Charges de formation du personnel	1 325 506	828 647	496 859
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	546 132	492 400	53 732

Il est à signaler que les pensions complémentaires de retraite sont comptabilisées en charge lors de leur règlement aux agents retraités.

Note 39: Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint 28,6 MDT à fin décembre 2020 contre 25,8 MDT en 2019. Elles se décomposent comme suit:

(En dinars)

	2020	2019	Variations
<u>Charges générales d'exploitation</u>	<u>28 646 446</u>	<u>25 829 608</u>	<u>2 816 838</u>
Achats	5 905 113	4 883 294	1 021 819
Achats consommés : matières consommables et fournitures	5 885 048	4 860 558	1 024 490
Achats de petits matériels et outillages	20 065	22 736	-2 671
Services extérieurs	14 445 780	11 492 454	2 953 326
Entretiens, réparations et contrats de maintenance	6 629 078	4 927 140	1 701 938
Frais postaux et de télécommunication	4 067 393	3 291 354	776 039
Primes d'assurances	2 209 913	1 663 782	546 131
Frais d'annonces, publications et relations publiques	291 194	477 486	-186 292
Frais de transport et de dédouanement des billets de banque étrangers	510 000	472 538	37 462
Autres charges	738 202	660 154	78 048
Charges diverses ordinaires	8 274 738	9 414 922	-1 140 184
Impôts, taxes et versements assimilés autres que sur rémunérations	20 815	38 938	-18 123

Note 40 : Charges de fabrication des billets et monnaies:

Les charges de fabrication des billets et monnaies ont totalisé 51,6 MDT à la clôture de l'exercice 2020 contre 6,6 MDT au titre de l'exercice écoulé. Ces charges sont relatives aux billets de 10 dinars et 20 dinars, ainsi que les pièces de 1 dinar et 200 millimes.

Note 41 : Dotations aux provisions pour risques et charges

Eu égard à son exposition aux divers risques et en vertu du principe de prudence, la BCT a constitué, au titre de l'exercice 2020, des provisions pour risques et charges pour un montant global de 49,4 MDT contre 120,8 MDT un an auparavant, comme ci-dessous détaillé.

(En dinars)

	2020	2019
<u>Dotations pour risques et charges</u>	<u>49 368 882</u>	<u>120 759 083</u>
Dotations aux provisions en couverture du risque opérationnel	13 000 000	89 000 000
Dotations aux provisions / opérations de politique monétaire	32 349 000	30 447 400
Dotations aux provisions pour dossiers en litige	2 500 000	-
Autres dotations	1 519 882	1 311 683

Il y a lieu de signaler qu'à partir de l'exercice 2017, la BCT a procédé à la constatation progressive d'une provision pour risque opérationnel, destinée à couvrir le risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au personnel et aux systèmes de la Banque, ou à des risques externes, et ce, en retenant comme indicateur un taux de 15 % du produit financier net moyen des trois derniers exercices.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

**Monsieur le Président du Conseil d'administration
de la Banque Centrale de Tunisie**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Centrale de Tunisie, qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état de résultat pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 39 704 302 Mille Dinars, des capitaux propres positifs de 1 319 198 Mille Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 621 704 Mille Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Centrale de Tunisie au 31 décembre 2020, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et compte tenu des spécificités de l'activité de la Banque Centrale.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicable en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque Centrale de Tunisie conformément aux règles de la déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'administration et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et compte tenu des spécificités de l'activité de la Banque Centrale, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque Centrale de Tunisie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Banque Centrale de Tunisie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque Centrale de Tunisie.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque Centrale de Tunisie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque Centrale de Tunisie à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Tunis, le 31 Mars 2021

Les commissaires aux comptes

Société Mourad GUELLATY et Associés

Waliou Maama
Waliou Maama

Société Cabinet C.M.C

Cherif BEN ZINA
Cherif BEN ZINA

REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

Conformément aux dispositions de l'article 78 de la loi n°2016-35 du 25 avril 2016 portant statuts de la Banque Centrale de Tunisie, le Conseil d'administration de la Banque a approuvé, lors de sa réunion tenue le 31 mars 2021, la répartition du résultat de l'exercice 2020 comme suit (montants en dinars) :

Résultat de l'exercice	621.704.337
Réserve spéciale	49.000.000
Réserve pour fonds social	5.000.000
Part revenant à l'Etat	567.704.337

Le montant de 49 MDT, qui a été doté à la réserve spéciale afin de renforcer les fonds propres de la Banque, se décompose comme suit :

- 9 MDT pour financer le budget d'investissement, comme approuvé par le Conseil d'administration de la Banque lors de sa réunion tenue le 30 décembre 2020,
- 40 MDT dans le cadre de la constitution progressive de réserves, permettant de faire face aux impacts futurs sur les fonds propres de la Banque, lors de la migration vers les normes IFRS.